

Galette des rois le dimanche 19 janvier.

Comme chaque année, l'Amicale organisait son "après-midi jeux". Cette manifestation maintenant connue et appréciée des habitants a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes de tous âges, dans les deux salles de la résidence étudiante Abbé Grégoire. Tous les jeux ont fait "fureur" : belote, scrabble, Uno, et jeux de société ont pris possession des esprits, engageants des échanges acharnés, mais toutefois amicaux.

C'est aux alentours de 17h30, que, chacun ayant déposé provisoirement les "armes", la traditionnelle galette des rois enchantait petits et grands, accompagnée du non moins traditionnel verre de cidre.

Après les derniers échanges ludiques, tout ce petit monde s'est quitté heureux d'avoir rencontré des "amis" anciens ou nouveaux, d'avoir passé un très bon moment, en promettant de revenir l'an prochain.

A tous, merci de votre présence et à l'année prochaine, bien sûr !

Immeubles en Fête le mardi 27 mai.

Cette année l'Amicale a décidé de s'associer à cette manifestation nationale. Le principe est simple, se retrouver entre voisins autour d'un apéritif. Deux tables et un parasol fournis par la mairie ont donc été plantés sur le parking provisoire à côté de la résidence du Haut-Plessis. Cet emplacement a permis d'une part de rassembler un nombre important de personnes sans gêner la circulation, et d'autre part

d'accueillir les nouveaux résidents de l'espace Monné-Decroix et de la zone pavillonnaire. Bien évidemment, tous les habitants du quartier étaient conviés. Le résultat est au-delà de nos espérances, puisque nous estimons à près de 130 le nombre de participants (*estimation des organisateurs, nous n'avons pas les chiffres de la police...*).

Parmi tout ce beau monde, des résidents de la résidence (*eh oui*) en nombre important, de la rue Albert 1er, et même d'ailleurs. Sur le coup de 21h30, chacun s'en est retourné dans ses foyers (*certains plus difficilement que d'autres*) après des palabres amicales propices aux retrouvailles futures.

Randonnée Pédestre le dimanche 1er juin.

Comme les années précédentes le soleil était au rendez-vous. La veille, nos sept flécheurs, répartis en deux équipes, avaient enjambé les vélos pour un balisage de grande classe sur les trois parcours de 7, 12 et 16 km. Des conditions idéales pour une « rando réussie ». Et réussite il y eut. D'abord sur le nombre de participants puisqu'ils étaient près de 200, dont fait nouveau un nombre significatif d'habitants du quartier (≈ 40) Tous les records sont battus, et il est à noter que cette manifestation connaît un succès grandissant depuis 4 ans. Réussite sur la qualité des parcours proposés, sur la qualité des points de ravitaillement et sur l'accueil. Mention spéciale pour la qualité du fléchage, et pour le ravitaillement sur le 7 km avec une table joliment décorée. Au final, 5 pages de félicitations sur le livre d'or et que des randonneurs heureux. C'était avant tout le but recherché. Et nous ferons encore mieux pour la prochaine le.....6 juin 2004.



Tondeuses à gazon

En cette période estivale, et voulant profiter au maximum des journées les plus longues, chacun s'active à l'embellissement de sa propriété. C'est ainsi que ronronnent (parfois fort bruyamment) des engins à moteur tels que tondeuses, taille-haies, bétonnières et autres...

Nous vous rappelons que l'utilisation de ces machines est réglementée par un arrêté préfectoral auquel chacun est astreint.

Ainsi, les travaux bruyants autres que ceux de bricolage et jardinage sont interdits après 20h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Les travaux de bricolage et jardinage sont interdits après 19h30 (19h le samedi), et après 12h les dimanches et jours fériés.

La vie en lotissement impose quelques contraintes auxquelles nous vous demandons de bien vouloir vous conformer pour le plus grand respect et la tranquillité de tous. Chacun vous en remerciera.